



SERVICE CENTRAL DES VOTES

Procédure de vote

Mesdames & messieurs les adhérents de l'AJEF,

Je vous rappelle que lors de cette Assemblée Générale, vous aurez à vous exprimer lors d'un vote en ligne sur la proposition de modification statutaire du Président et du Bureau.

Le Président a donc fixé ce vote entre le **jeudi 4 novembre 2021 à 12H00** et le **samedi 6 novembre 2021 à 11H00**. Vous recevrez lors de l'ouverture du vote un mail de l'organisation **BALOTILO** pour vous permettre de voter (merci également de vérifier vos spams).

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale auprès du Service Central des Votes via l'adresse e-mail suivante : scv@jeuneselusdefrance.fr

En cas de problème pendant le vote, merci de contacter le Service Central des Votes à l'adresse e-mail suivante : scv@jeuneselusdefrance.fr

Bien cordialement,

Le Président,
Antonin MAHE